

Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 4 (1958)

Heft: 11

Artikel: Le club Pestalozzi

Autor: Monod, S.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847424>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

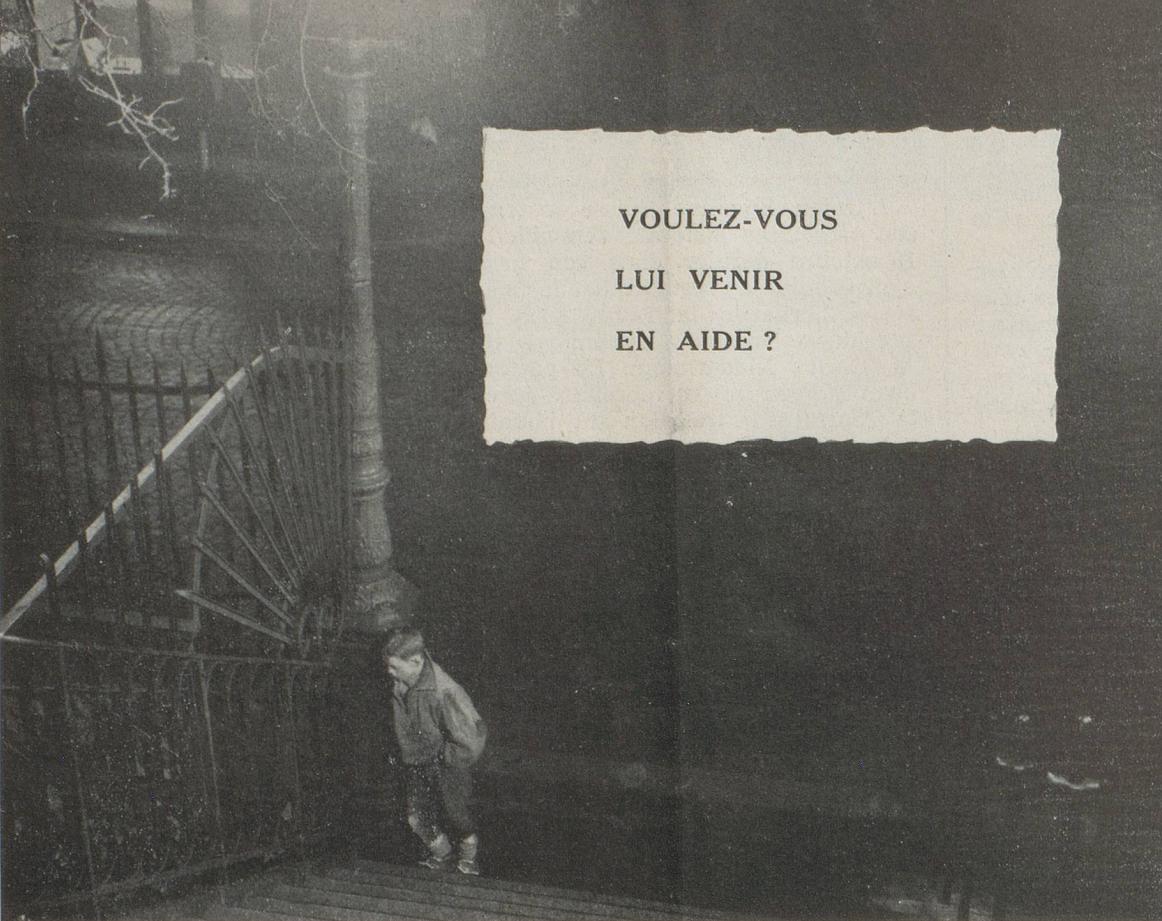
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



VOULEZ-VOUS
LUI VENIR
EN AIDE ?

Le club Pestalozzi

Les lecteurs du « Messager Suisse » se souviennent certainement de l'appel lancé en novembre 1957 en vue de créer à Paris le Club Pestalozzi, destiné à recevoir, chaque soir, quantité d'enfants vivant dans le triste quartier de La Villette qui traînent dans les rues de Paris, faute de logement convenable et de vie de famille normale.

Tous ces pauvres petits sont condamnés au vagabondage car ils ne savent où aller à la sortie de la classe. Ils se réfugient dans les Prisunic qui abondent en tentations, mais qui sont bien chauffés, dans les cinémas dont les affiches violentes les attirent, dans les cafés dès qu'ils sont assez grands.

C'est pour tous ces enfants que le Centre Français veut ouvrir le Club Pestalozzi à l'image du premier Foyer créé voici cinq ans : le Club des Réglisses. Ce dernier ouvre ses portes, chaque jour, à 200 gosses et leur propose quantité de loisirs éducatifs sous la direction d'éducateurs qualifiés.

A l'heure actuelle, grâce à de nombreux amis en Suisse et en France, le Club Pestalozzi voit le jour. Un généreux industriel helvétique, M. Stirlin, Administrateur de la Société Bally en Suisse, a mis à la disposition de cette œuvre un terrain situé dans un quartier sordide et encombré d'une noire bâtie frappée d'arrêté de péril.

Cet ancien hôtel meublé a été détruit pierre par pierre grâce à de généreux et nombreux concours. Le sol a été remis en état, les fondations refaites et, actuellement, les murs du Foyer s'élèvent jusqu'au toit. Mais, hélas, il ne reste plus un sou pour coiffer d'un toit pimpant ce petit immeuble, pour y installer l'eau, le gaz et l'électricité, pour le meubler et y installer le matériel sportif et éducatif nécessaire à l'éducation et à la rééducation de tous les petits moralement abandonnés du quartier.

Afin de terminer ce Club, le Centre Français de Protection de l'Enfance organise une grande Vente de Charité qui se tiendra le mercredi 26 et le jeudi 27 novembre, dans les Salons de l'Hôtel George-V à Paris.

Mme Pierre Micheli a bien voulu accepter la présidence du Stand Helvétique et de nombreuses Dames Suisses se sont réunies autour d'elle afin, qu'une fois de plus, le Comptoir Helvétique remporte un très brillant succès.

Nous souhaitons ardemment ouvrir pour Noël le Club Pestalozzi, mais il nous manque encore plusieurs millions.

Nous remercions chaleureusement à l'avance tous les membres de la Colonie suisse en France qui acceptent de se joindre à ce grand mouvement de fraternité envers des enfants dans la détresse et sans défense.

Tous les dons, si modestes soient-ils, en nature ou en espèces, doivent être adressés au :

**CENTRE FRANÇAIS DE PROTECTION DE L'ENFANCE
97, boulevard Berthier - PARIS (17^e)**

Compte de chèque postal : PARIS 6.409-47

Prière de bien spécifier : Pour le Club PESTALOZZI

Tout ce que vous nous adresserez sera utile soit à la Vente de Charité, soit au Club.

Aidez-nous à faire connaître le nom généreux et philanthropique de Pestalozzi dans le quartier sordide de La Villette où les enfants auront, grâce à vous, un Foyer clair et éducatif qui sera leur refuge et leur rayon de soleil.

S. MONOD.